IRESA
Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles

N° 4706/314

المعهد الوطني للعلوم الفلاحية بتونس
INAT
Fondé en 1898
Institut National Agronomique de Tunisie

06 NOV 2017

Avis public de sélection d'un ingénieur agronome

Pour le projet « Itinéraire technique pour une céréaliculture biosaline durable au Sud-Est tunisien »

Dans le cadre du projet " Valorisation des acquis de la recherche dans le domaine de l'eau " (PAPS- Eau- Valorisation)

Subvention de la Commission Européenne

ENPI/2014/348-640

Art. 1 – Objet de l'annonce

Dans le cadre du projet **" Valorisation des acquis de la recherche dans le domaine de l'eau "**(PAPS-Eau), financé par la Commission Européenne, l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles **(IRESA)**, en collaboration avec l'Institut National Agronomique de Tunis (INAT), parle présent avis public, a pour objectif la sélection d'un ingénieur agronome pour le projet « Itinéraire technique pour une céréaliculture biosaline durable au Sud-Est tunisien ».

Art. 2 – Objet du service

Le(a) candidat(e) est appelé, sous l'autorité du chef du projet à :

- Participer activement aux activités du projet.
- Installer en concertation, avec l'équipe scientifique et les agriculteurs, les dispositifs expérimentaux des scenarios agronomiques.
- Réalisation et suivi des cultures au niveau de la ferme d'excellence.
- Assurer la conduite, le suivi et l'évaluation chez les agriculteurs.
- Travailler sur tout genre de technique de communication avec les agriculteurs et leur information avec l'avancement des activités du projet.
- Collecte des données.
- Préparation des rapports scientifiques et techniques.
- Participation aux écoles de terrain, élaboration de supports de documentation et ateliers de formation.

- S'occuper de la gestion de tout le matériel du projet (voiture, matériel de labo, matériel de terrain).

Le(a) candidat(e) sélectionné(e) recevra une copie du contrat de subvention, et une copie de la convention du projet (Valorisation des acquis de la recherche dans le domaine de l'eau) signée entre l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) et la Commission Européenne afin d'acquérir une connaissance approfondie des termes et des conditions du contrat et des annexes ainsi que des informations relatives à son mandat.

La prestation doit être assurée personnellement par le(a) candidat(e) sélectionné(e) pour un total de 39 heures par semaine, **et au niveau de la zone du projet, le gouvernorat de Médenine.** Toutefois, le(a) candidat(e) sélectionné(e) est appelé à faire tous les déplacements nécessaires au bon déroulement du travail.

A la fin de chaque mois le(a) candidat(e) doit présenter au coordinateur national un rapport narratif des activités réalisées. Un rapport détaillé sera présenté chaque trois (03) mois, Le rapport doit être accompagné par le timesheet correspondant aux heures de travail accomplies.

Art.3-Durée de la collaboration

La collaboration démarrera dès le 15 Novembre 2017 pour une période de 6 mois et demi.

Art.4-Conditions

Afin de participer à cet appel public, le(a) candidat(e) au poste doit avoir au minimum le diplôme d'ingénieur ou équivalent, et doit remplir les conditions générales et professionnelles suivantes:

Conditions générales :

- Citoyenneté Tunisienne.
- Jouissance des droits civils et politiques.
- Disponibilité de travailler en Tunisie.

Conditions Professionnelles

- Un diplôme d'ingénieur en agronomie ou équivalent obtenu dans une université/école supérieure tunisienne ou étrangère et ayant obtenu l'équivalence en Tunisie.
- Une expérience dans l'installation des cultures céréalières et les réseaux d'irrigation.
- Une expérience dans le domaine du développement agricole et/ou une expérience dans le conseil agricole.

- Une expérience dans la rédaction de rapports.
- Une parfaite maîtrise des langues françaises, arabe et anglaise parlées et écrites.
- Bonne maîtrise des outils bureautiques et informatiques.
- Expérience en statistiques et logiciels d'analyses de données.

Art.5-Procédures et critères de sélection

Les dossiers de candidature présentés dans les délais prévus et qui respectent les modalités exigées seront examinés par une commission nominée par le chef du projet, au niveau de l'institution leader du projet (INAT), et en présence de représentants de la commission de sélection mise en place à l'IRESA pour le projet « Valorisation des acquis de la recherche dans le domaine de l'eau ».

Uniquement les dossiers des candidats qui remplissent les conditions détaillées dans l'article 4 seront admis à la sélection.

La commission évaluera les dossiers comportant le curriculum vitae (CV) et les attestations des stages et de l'expérience, et attribuera une notation selon les critères suivants :

Critères d'évaluation	Note
Diplôme d'ingénieur en agronomie ou équivalent	4
Connaissances en statistiques et dans l'utilisation de logiciels de traitement de données	3
Connaissance dans l'installation des cultures (particulièrement les céréales) et les réseaux d'irrigation	3
Expérience minimum de deux ans (02)	1pt/année-max 6 pts

Les candidats retenus lors de la sélection préliminaire, basée sur l'évaluation de dossiers, seront appelé à passer une **épreuve orale/entretien de sélection définitive**.

Art.6-Conditions de présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leurs dossiers par courrier postal express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de l'INAT, **avant le 10 Novembre 2015 à 12h.00** (date de réception) **à l'adresse suivante :**

Institut National Agronomique de Tunis (INAT), 43 rue Charles Nicole, 1082 Tunis cité Mahrajène.
Avec la mention suivante :

A ne pas ouvrir – Sélection d'un ingénieur agronome pour le projet:« Itinéraire technique pour une céréaliculture biosaline durable au Sud-Est tunisien » (PAPS- Eau - Valorisation)

Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération. Le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Art.7-Candidature et documentation nécessaire

Pour son admissibilité, la candidature devra être signée par le candidat et devra être accompagnée d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, de remplir les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 4 et annexer la documentation suivante:

- Demande de candidature.
- Curriculum vitae.
- Copie de document d'identité officielle.
- Déclaration sur l'honneur légalisée de remplir les conditions générales et professionnelles.
- Pièces justificatives de l'expérience.
- Copie des Diplômes.

Fait à Tunis, le 03/11/2017

Le Coordinateur National du Projet

Pr Hichem BEN SALEM

Le Coordinateur National du Projet
PAPS - Eau - Valorisation
Pr. Hichem BEN SALEM